MAISON DE PERCEPTION ; BUREAU DE LA NAVIGATION (CANAL DU NIVERNAIS)

Bourgogne-Franche-Comté, Nièvre
Clamecy
bief 47 bis du versant Seine



Dossier IA58000976 réalisé en 2011 revu en 2012

Auteur(s) : Cécile Lestienne, Virginie Malherbe, Aurélie Lallement

Historique

Maison abritant la "Recette de la navigation" représentée sur un plan du canal dressé en 1837 relatif à un projet de pont tournant dans la traversée de Clamecy (Archives nationales, F14 6984). Cependant le projet de construction "d'une maison éclusière avec bureau de Receveur à établir près l'écluse de Clamecy" n'est approuvé qu'en 1842 (Archives nationales, F14 6985). Les travaux d'agrandissement du bureau du receveur furent adjugés au sieur Legrand en 1846. Il s'agissait d'établir "une barrière à claire-voie pour séparer le public du comptable" et de créer "une chambre de domestique dans le grenier " (Archives nationales, F14, 6986).

Période(s) principale(s) : 19e siècle

Description

Maison située sur la rive gauche du premier port Saint-Roch. De plan rectangulaire, elle est construite en moellon enduit et est couverte d'une toiture à croupe en ardoise. Baies cintrées au rez-de-chaussée. Deux lucarnes éclairent le comble.

Informations complémentaires

- **Les maisons du canal du Nivernais :** https://httpcanaux.region-bourgogne.fr/nivernais/ouvrage/maisons/introduction/

Thématiques : canaux de Bourgogne

Aire d'étude et canton : Bourgogne

Hydrographie : canal du Nivernais

Dénomination : maison

© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine



Vue du site.
58, Clamecy, lieudit : bief 47 bis du versant Seine

N° de l'illustration : 20175800431NUC2A
Date : 2017
Auteur : Pierre-Marie Barbe-Richaud
Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine



Vue de la maison.
58, Clamecy, lieudit : bief 47 bis du versant Seine

N° de l'illustration : 20175800430NUC2A
Date : 2017
Auteur : Pierre-Marie Barbe-Richaud
Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine